



VILLE D'AUBANGE

Service Urbanisme
Rue Haute n° 22
6791 ATHUS



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur **DIDERICH Alexandre** et Madame **CAETI Alessia**, domiciliés à 6700 ARLON, rue Zénobe Gramme 14A, concernant le bien situé à 6791 ATHUS, rue des Sorbiers 43, et cadastré 2^{ème} division, section B, numéro 2864B.

Le projet consiste en la **construction d'une maison d'habitation unifamiliale** et présente les caractéristiques suivantes :

Écarts au Guide communal d'urbanisme:

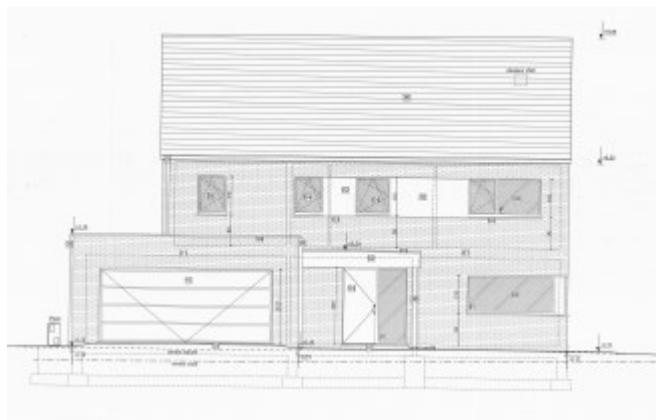
- Toiture plate du volume secondaire
- Bardage en bois intégré entre certaines baies (en façade avant et arrière)
- Murs en élévation réalisés en briques de type « Perla » de couleur blanche, à tendance de teinte sable jaune.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

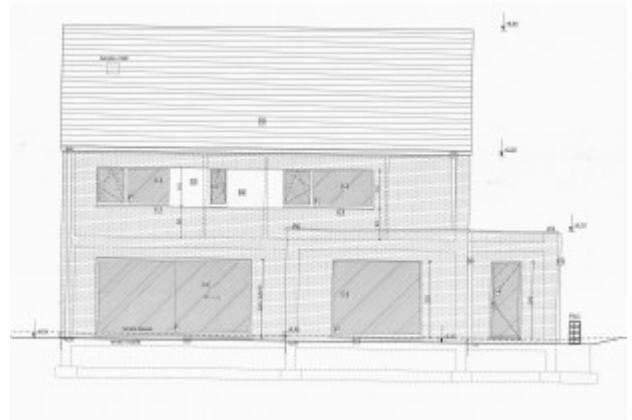
Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10., mail : urbanisme@aubange.be), dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 21/01/2026 au 04/02/2026 au Collège communal (référence du dossier 03/26) : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 15/01/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute n° 22 à 6791 Athus
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be



Façade avant



Façade arrière